

# REVUE DE PRESSE

service communication



## Paris-Normandie

### Football – National : QRM s'en est sorti avec un cœur gros comme ça face au FC Rouen

Réduit à dix puis à neuf, QRM a mis du cœur à l'ouvrage pour résister au retour du FC Rouen, ce vendredi 18 avril 2025, au stade Diochon. En s'imposant (2-1), le club de Michel Mallet a repris un peu d'air dans la course au maintien.



Les Quevillais ont rapidement pris les devants dans cette rencontre...

*Par Victorien Lenud*

Publié: 18 Avril 2025 à 22h40

C'était un soir de revanche et pour avancer au classement du côté de QRM, un soir pour aller voir un peu plus haut ce qu'il est possible de faire pour le FC Rouen. Ce vendredi 18 avril 2025, les deux voisins se retrouvaient au stade Diochon pour la manche 2 du derby. Un derby qui a tenu toutes ses promesses puisqu'il a offert un scénario à rebondissements, à l'issue duquel les joueurs de David Carré ont glané une victoire importante (2-1) même s'ils ont dû en payer le prix.

En difficulté sur le plan offensif ces dernières semaines et obligé de s'en remettre au pied droit de Dali-Amar à chaque fois qu'il a fallu marquer à Diochon en 2025, Quevilly-Rouen Métropole s'est cette fois-ci appuyé sur le talent de Fortuné pour lancer son match et, du même coup, les hostilités. Sur un dégagement de Bonnevie qui paraissait anodin, l'attaquant a profité de la mésentente entre Sanson et son gardien pour s'intercaler dans l'espace puis conclure, dans le but vide (1-0, 6e). Une main derrière l'oreille, un petit chambrage et voilà que le souffre du derby venait de s'inviter au cœur du spectacle. Un spectacle que Dali-Amar aurait pu dans la foulée rendre encore plus désagréable pour les plus de 3 500 supporters rouennais, sur une frappe du droit qui partait bien mais qui a rebondi sur le dos de l'un de ses partenaires (12e).

#### Jarju, un rouge express et une possible fin de saison

Le FCR, visiteur très particulier du soir, comptait tout de même participer à la fête. Goprou, qui avait indirectement débloqué la situation à l'aller [en poussant Owusu à la faute](#), a une nouvelle fois failli gâcher le plaisir des Quevillais, mais N. Cissé a repoussé sa tentative devant la ligne (13e). Bassin a lui aussi tenté de faire revenir les Diables rouges à la marque, sauf que sa tête s'est envolée dans la tribune Zenith (30e).

À les voir se déplacer sur le terrain, à voir leurs comportements, les Léopards avaient une envie de mort de faim, celle qui leur a manqué trop régulièrement depuis le début de la saison. Y. Fortuné a définitivement enfilé le costume des grands soirs lorsqu'il a doublé la mise, après avoir fait la différence au milieu de terrain et s'être appuyé sur Njiké, son capitaine, dont la passe en profondeur a été lumineuse : l'ex-Choletais n'a pas tremblé devant Royes, son plat du pied a été assuré, ce qui a donné un double avantage à Quevilly-Rouen Métropole (2-0, 34e). Double avantage dont la durée aurait pu se trouver limitée dans la mesure où les hommes de Régis Brouard ont obtenu un penalty juste avant la pause, suite à une faute de N. Cissé sur Abdelmoula. Comme le défenseur quevillais s'est fait expulser sur le coup (deuxième avertissement), il était à peu près certain que le match allait connaître un tournant. Le raté de Benkaid (41e, au-dessus) n'a toutefois pas relancé le suspense...

### **Abi marque, mais trop tard...**

Alors les Rouennais ont poussé, en supériorité numérique, tout au long de la seconde période. Encore plus lorsque son adversaire s'est retrouvé à neuf, suite à l'expulsion de Jarju (74e), logiquement sanctionné pour avoir mis une grosse semelle à Bassin, qui est sorti du terrain en pleurant. Entré sept minutes plus tôt, le Zambien a probablement terminé, via ce geste, sa saison, qui aura été cauchemardesque de bout en bout.

Logiquement regroupé dans son camp, QRM a repoussé toutes les tentatives adverses, dont la plupart arrivaient sur corners. De la tête, Abi a eu une première occasion de réduire l'écart (79e). Il n'en a pas profité tout de suite mais a fini par le faire, dans le temps additionnel (2-1, 90e+5). C'était un peu trop tard pour le FCR. À la plus grande joie des Léopards, qui se sont donnés une petite marge par rapport à la zone de relégation (+6 points).

### **Au Petit-Quevilly, QRM bat FC Rouen 2 à 1 (2-0)**

**Arbitre** : M. Leprodhomme. **Spectateurs** : 7 500 environ.

**Buts pour QRM** : Y. Fortuné (6e, 34e) ; **pour le FC Rouen** : Abi (90e+5).

**Avertissements à QRM** : Pionnier (23e), N. Cissé (28e), Leborgne (74e), Njiké (90e), Dali-Amar (90e+7) ; **au FC Rouen** : Bouzamoucha (32e).

**Expulsions à QRM** : N. Cissé (39e, deuxième avertissement), Jarju (74e).

**QRM** : Bonnevie – Owusu, Soilihi, N. Cissé – Pionnier, Njiké (cap.), Bouekou (Vandenbossche, 84e), Dede-Lhomme – Leborgne – Y. Fortuné (Jarju, 67e), Dali-Amar.

**Entraîneur** : David Carré.

**FC ROUEN** : Royes – Bouzamoucha, Sanson (Ferrah, 46e), Bassin (cap.) (Kabongo, 76e) – Goprou (Aït-Moujane, 70e), Abdelmoula (Mbock, 46e), Benzia, Bezzekhami (Letono, 70e) – Benkaid, Abi.

**Entraîneur** : Régis Brouard.

## Paris-Normandie

### Attention, ce site internet de renouvellement de carte nationale d'identité est une arnaque

Alors que les demandes de carte d'identité nationale nouveau format se multiplient grâce à l'élargissement des critères, un site internet frauduleux a émergé sur la toile.



Le renouvellement de la carte nationale d'identité ne peut se faire qu'en mairie ou sur un site internet unique - Hans Lucas via AFP

Par Christophe Frébou

Publié: 15 Avril 2025 à 20h01

Contrairement à la carte grise, il n'est pas possible de s'en remettre à une entreprise privée pour se faire renouveler, via internet, sa carte nationale d'identité, la CNI.

Pourtant, un ou des informaticiens sans scrupule ont profité de la crédulité de certains internautes pour mettre en ligne un site internet (cni-fra.fr.) proposant de renouveler en 48 heures et pour 39 euros seulement. Alléchant quand on sait qu'il faut plusieurs semaines, voire plusieurs mois pour renouveler ses papiers auprès d'une mairie. Une opération gratuite sauf en cas de renouvellement après une perte ou un vol.

D'autant plus alléchant que le site est sponsorisé par Google et se présente comme une page officielle et, c'est à souligner, sans fautes d'orthographe.

### Un seul site, celui du gouvernement

Alléchant, certes, mais frauduleux alors que les demandes de renouvellement ont augmenté ces derniers jours. Depuis le 31 mars 2025, il est possible de faire une demande de nouvelle carte nationale d'identité pour d'autres raisons que l'expiration, la perte ou le vol. Il est, effectivement possible d'en faire la demande si vous êtes détenteur pour encore au moins un an de l'ancien format afin d'accéder à celui à la taille d'une carte bancaire et à l'identité numérique.

Nos confrères d'[Actu.fr](https://actu.fr) ont consulté sur [Truspilot](https://truspilot.com) les avis d'internautes ayant cédé à la tentation. Ils sont unanimes et crient tous à l'arnaque. L'équipe de cni-fra n'y a pas répondu.

Mais attention, il n'existe qu'une seule et une unique adresse, celle du gouvernement : [passeport.ants.gouv.fr](https://passeport.ants.gouv.fr).

Au pied de sa page de garde, écrit en petit, le site dans la ligne de mire prévient : « *Le Site et les Services sont fournis à titre privé uniquement, et ne correspondent en aucune manière possible à une mission de service public qui lui aurait été déléguée par une quelconque administration publique ou collectivité territoriale. Possibilité d'effectuer vos démarches sans frais sur « [service-public.fr](http://service-public.fr) ».* Précieux conseil, effectivement.

## France 3 Normandie

### Voter dès l'âge de 16 ans pour les élections municipales ? "C'est le bon moment"



[Trente deux communes ont signé une lettre ouverte pour demander l'abaissement de l'âge de vote à 16 ans, pour les élections municipales.](#) • © Illustration - ALEXIS SCIARD / MAXPPP

Écrit par [Clémentine Baude](#)

Publié le 18/04/2025 à 18h22

À l'initiative d'Unicef France, plusieurs mairies ont signé une lettre ouverte pour abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans, en vue des prochaines élections municipales. En Normandie, trois municipalités se sont prononcées en faveur de la mesure. Était-il temps de s'y intéresser ?

*"C'est une revendication que l'on porte depuis longtemps",* avance Antoine Potor, président des Jeunes européens à Rouen. L'abaissement de l'âge du vote à 16 ans concernerait 1,6 million de personnes. Est-ce le bon moment ? Était-il temps de s'y intéresser ? La France est-elle en retard concernant cette thématique ?

#### **Rouen, Cherbourg et Barentin signataires**

Lyon, Strasbourg, Rennes, Grenoble, Nancy, Rouen, Annecy, Bayonne, Clermont-Ferrand, ou encore Cherbourg-en-Cotentin. Ces villes ont en commun de souhaiter ouvrir le vote dès l'âge de 16 ans aux prochaines élections municipales.

Nous, maires et adjoints des collectivités signataires et associations, demandons l'abaissement de l'âge de vote à 16 ans aux élections municipales pour favoriser le droit des mineurs d'être entendus et leur donner les moyens de protéger leurs intérêts démocratiques.

*Extrait de la lettre ouverte*

#### **"Être une société qui écoute les jeunes, cela passe par le droit de vote"**

L'Autriche, l'Allemagne, l'Écosse, l'Estonie et Malte, ces pays pratiquent déjà le droit de vote à partir de 16 ans. D'après Antoine Potor, il est temps de se saisir de cette thématique. En

effet, la tranche des 16-18 ans est celle qui s'engage et s'investit au niveau des associations locales.

Être une société qui écoute les jeunes, cela passe par le droit de vote. On ne peut pas demander aux jeunes de respecter l'ordre si on ne les laisse s'investir pleinement dans la société. Cela passe par le droit de vote.

*Antoine Potor, président des Jeunes européens à Rouen*

### **Une mesure concrète pour les jeunes ?**

Antoine Potor l'assure, la nouvelle génération est très engagée et le fait savoir. Selon lui, c'est le bon moment pour faire évoluer la loi.

Ce qui m'interpelle, c'est l'éveil et la maturité des 16 et 18 ans sur les difficultés du monde, sur le climat, l'égalité, la justice. Ils s'engagent et ils aimeraient le faire davantage.

*Antoine Potor, président des Jeune européens à Rouen*

Que pensent les principaux concernés suite à cette lettre ouverte, et à cette perspective de voter à 16 ans ? Zoé, 18 ans, habitante de Houpeville, estime que cette mesure pourrait permettre de "*porter plus d'attention sur leurs besoins, leurs inquiétudes*". Cela serait aussi l'occasion de "*changer les discours afin que cela soit plus accessible et que "cela leur parle"*".

Cependant, selon elle, il ne faudrait pas que cette mesure soit "*un poids*".

Permettre aux jeunes d'avoir les moyens de s'informer et d'avoir les clés. Mais il ne faut pas que cela devienne une mesure d'auto-satisfaction. Il faut qu'il y ait des clés éducatives. Les cours c'est les clés, et le vote, c'est la porte.

*Zoé, 18 ans*

### **La parole est au Parlement**

Quelle est la suite à donner à cette lettre ouverte ? L'élargissement du droit de vote est-il utopiste, est-ce envisageable ? Selon Christophe Bouillon, maire (divers gauche) de Barentin, en Seine-Maritime, la balle est dans le camp du Parlement. "*Si le texte est transpartisan*", cela pourrait permettre un passage plus facile.

La démocratie ne se résume pas au droit de vote. Nous tous, élus, institutions, médias devons mettre à disposition ce droit de vote en connaissance de cause.

*Christophe Bouillon, maire (DVG) de Barentin*

Par ailleurs, Christophe Bouillon a bien conscience que le fonctionnement du pays peut être encore compliqué à comprendre, le fameux "*qui fait quoi*". Mais il ne faut pas hésiter à s'en saisir pour bien en comprendre le fonctionnement.

Ce n'est pas un gadget, c'est un signal positif. On prend des décisions, on est interpellé de la chose publique.

*Christophe Bouillon, maire (DVG) de Barentin*

Le maire rappelle que la jeunesse n'est pas un argument pour parler "*d'irresponsabilité*", car les jeunes "*s'expriment*". Selon lui, le pays est prêt pour cette évolution. Il faudrait, à ses yeux, que le gouvernement joue le jeu, en informant les principaux concernés, pour les inciter à se rendre aux urnes, mais aussi à continuer de s'intéresser, et de s'éveiller à la vie de la cité.

Dans la lettre ouverte [publiée par Ouest-France](#), Adeline Hazan, la présidente du Fonds des Nations unies pour l'enfance, indique que "*le député Modem Emmanuel Mandon est prêt à déposer un amendement dans la proposition de loi visant à renforcer la démocratie locale, qu'il porte*".

## Paris-Normandie

### Surveillance sanitaire en Normandie : retour de la gastro et les allergies vont crescendo

Le bulletin hebdomadaire de veille sanitaire régionale de Santé publique France pour la semaine du 7 au 13 avril 2025 a été publié le jeudi 17 avril 2025. En Normandie, il mentionne un retour de la gastro chez les jeunes et une activité à la hausse concernant les allergies.

*Par la rédaction*

Publié: 17 Avril 2025 à 13h42

Les [épidémies hivernales](#) ont fait leurs valises mais le bulletin épidémiologique régional de [Santé publique France](#) montre, sur la semaine du 7 au 13 avril 2025, un rebond de la gastro-entérite aiguë.

L'agence sanitaire indique que l'activité globale, en [Normandie](#), dans les services d'urgences hospitaliers est stable mais que, néanmoins, une augmentation du recours aux urgences pour la gastro est observée chez les moins de 15 ans. « *Chez les plus de 15 ans, cette activité est en baisse à un niveau similaire aux années précédentes* », complète Santé publique France dans son bulletin hebdomadaire. L'activité en ville (SOS Médecins) est, elle, en diminution pour toutes les classes d'âge « *mais cet indicateur se maintient encore à un niveau élevé* ».

#### Attention pollens

Saison des [pollens](#) oblige, l'activité pour allergie des associations SOS Médecins est enregistrée à la hausse. Mais cette augmentation des recours pour allergie n'est toutefois pas observée dans les services d'urgences hospitaliers.

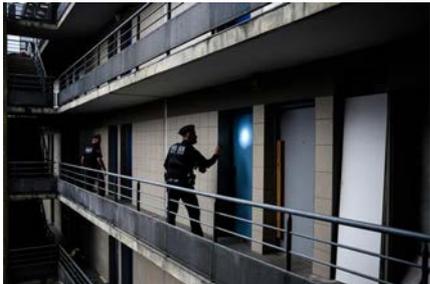
## Le Monde

### Les polices municipales à la veille de grandes mutations

Armement, pouvoirs étendus, statut... Le gouvernement entend présenter « avant l'été » un texte au Parlement visant à revoir le cadre d'exercice des policiers municipaux. Avec, en ligne de mire, les élections municipales de 2026.

Par [Antoine Albertini](#) et [Arthur Carpentier](#)

Publié le 18 avril 2025 à 06h00, modifié le 18 avril 2025 à 12h40



Des agents de la police municipale, dans un immeuble évacué à la suite des dégâts causés par la présence de trafiquants de drogue, à Echirolles, dans l'Isère, le 26 septembre 2024. JEFF PACHOUD/AFP

« Nous avons l'idée claire d'aboutir à un texte avant l'été. » Le 10 avril, à l'occasion du bilan des six premiers mois de [Bruno Retailleau à la tête du ministère de l'intérieur](#), son ministre délégué, François-Noël Buffet, annonçait un calendrier scruté par près de 30 000 agents de la fonction publique territoriale : les policiers municipaux.

Après une consultation heurtée, de reports en ajournements pour cause de dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024, le « Beauvau des polices municipales » a pris fin le 10 mars au Havre (Seine-Maritime). M. Buffet y a plaidé pour un « *continuum de sécurité* » entre la police et la gendarmerie d'un côté, les polices municipales de l'autre. Un chantier considérable au regard de ses implications techniques, réglementaires, financières et... politiques.

D'après les chiffres du ministère de l'intérieur, près de 4 500 communes emploient aujourd'hui 28 000 personnels affectés dans des services de police municipale – dont 56 % équipés d'armes létales –, soit un doublement des effectifs depuis 2002. Création de brigades canines ou motorisées, extension de leurs prérogatives, octroi de pouvoirs de police judiciaire : les questions que les maires et le législateur se posent dessinent les contours d'une police municipale en pleine mutation.

« On en est arrivé à cette situation parce que depuis vingt ans, il y a moins de policiers et de gendarmes dans la rue, car on les a consacrés aux enquêtes, au judiciaire, au terrorisme, à l'immigration, au détriment de l'ilotage et de la proximité », analyse Eric Pauget, député (Les Républicains) des Alpes-Maritimes et instigateur à l'Assemblée nationale d'un groupe d'études consacré aux polices municipales.

« Demandes de sécurité »

En plus de l'évolution des missions et engagements sur le terrain, des difficultés quantitatives se posent. Les effectifs de police nationale ont augmenté d'à peine 1 % entre 2010 et 2020, quand la population française croissait de 4 %. *« Forcément, les mairies qui ont des moyens ont tenté de répondre aux demandes de sécurité de leurs électeurs en apportant les solutions qui s'offraient à eux »,* explique le député.

Si le maire n'a aucune autorité sur les effectifs de police nationale ou de gendarmerie opérant dans sa ville, la police municipale lui offre de nouvelles marges de manœuvre. *« Le principal intérêt de la police municipale, c'est qu'elle offre une capacité de choix aux citoyens, puisque tous les six ans, avec les élections, ils peuvent valider ou non des choix qui ont été effectués, estime le maire de Saint-Denis, Mathieu Hanotin (Parti socialiste), il y a donc quelque chose d'éminemment démocratique. A mon arrivée en 2020, les policiers municipaux étaient venus pour un projet différent de celui qu'on portait : une majorité d'entre eux a préféré partir. On a donc quasiment dû repartir de zéro, et recruter l'intégralité des effectifs actuels, avec des candidats plus en phase avec ce que nous voulions faire. »*

Salle d'entraînement au tir virtuel dans des locaux flambant neufs, groupe d'intervention rapide aux allures d'unité spéciale, brigade motorisée aux courses-poursuites publiées sur les réseaux, dans sa commune, la police municipale fait toutefois l'objet de vives critiques, notamment de la part de l'opposition, pour des méthodes jugées très – trop – musclées. En septembre 2024, trois agents avaient fait l'objet de sanctions pour avoir manipulé une arme de service dans les anciens locaux de la police municipale et, deux ans plus tôt, une plainte avait été déposée après une intervention au cours de laquelle une fillette de 8 ans avait été blessée au visage.

Parmi les grands enjeux, celui de l'armement des agents continue de se poser avec acuité. En 2022, selon le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), 80 % des policiers municipaux étaient dotés d'au moins une arme (bâton de défense, aérosol, pistolet à impulsion électrique), et 54 % d'une arme à feu – contre 22 % en 2008.

Des municipalités de gauche, longtemps réticentes, franchissent le pas, comme Bordeaux, où [le maire, Pierre Hurmic, à la tête d'une coalition de gauche, a décidé d'armer](#) une cinquantaine d'agents, regroupés au sein d'une brigade appui-sécurité, sur les 187 que compte sa police municipale. *« Sans cela, explique l' élu, il devenait impossible de recruter. »* A l'été 2024, le maire a même dû essuyer une grève au sein de ses effectifs. *« Nous avons écouté les agents, qui nous disaient ne plus se sentir en sécurité lors de certaines missions. Il n'est pas possible d'aller travailler la peur au ventre. »*

De son aveu, la discussion a été *« très difficile »* avec sa propre majorité, mais s'il n'est pas favorable *« à titre personnel »* à l'armement légal des policiers municipaux, il estime aussi que *« la gauche a un discours à tenir sur l'insécurité, dont les premières victimes sont les plus défavorisés »*. En limitant l'armement légal à certains agents, le maire pense avoir réussi à désamorcer des polémiques annoncées à l'occasion des futures élections municipales, *« sous la pression de l'extrême droite »*.

## **Extension des compétences**

Le recrutement et la formation constituent aujourd'hui un point d'achoppement majeur dans la question des polices municipales. En moyenne, 2 500 policiers sont formés chaque année par le CNFPT. Les seules dépenses directes de formation, hors frais annexes et de structure comme l'entretien des locaux, représentent 20,35 millions d'euros à la charge de cet organisme, exclusivement financé par les contributions des collectivités territoriales.

*« L'Etat se dépêche de venir couper un ruban, mais ne nous donne pas un euro et met la pression financière sur les collectivités », se désole Yohann Nédelec, président du CNFPT. « La vérité, poursuit cet élu socialiste à la métropole de Brest, c'est que l'Etat a usé d'un subterfuge : pour compenser la baisse des effectifs dans la police, surtout après les coupes claires de la RGPP [révision générale des politiques publiques] sous Nicolas Sarkozy, il a vendu le développement des polices municipales comme un nouvel acte de décentralisation. »*

Désormais, le débat porte sur l'extension des compétences de la police municipale, et la possibilité de leur octroyer des pouvoirs de police judiciaire. Eric Pauget a déposé en septembre 2024 une proposition de loi en ce sens, dont le gouvernement compterait s'inspirer pour construire son projet de loi. *« Il ne s'agit pas d'avoir une police municipale qui se substitue à la police nationale et se mette à mener des enquêtes. Les agents municipaux doivent se cantonner à ce qui se passe dans leur commune, avec pour préoccupation la sécurité du quotidien. »*

Objectif de la proposition : pour les communes disposant d'une brigade de plus de 15 agents, offrir la possibilité au maire, avec l'accord du procureur, de confier au directeur de la police municipale certains pouvoirs de police judiciaire. *« Le principe de base, c'est de viser la petite délinquance du quotidien, puis il faudra négocier dans le détail la liste : permettre de contrôler les vendeurs à la sauvette, les rodéos sauvages, les occupations de hall d'immeuble, et d'autres, ou permettre aux agents de délivrer des amendes forfaitaires délictuelles pour de la consommation de stupéfiants. »*

Ancien enquêteur de la Préfecture de police de Paris, Gerlove Yokota, est aujourd'hui directeur de la police municipale de Saint-Gratien (Val-d'Oise). Intarissable sur le cadre légal et réglementaire de l'action des polices municipales, le président de l'association nationale des cadres territoriaux de la sécurité il milite pour une extension de leurs pouvoirs, notamment en matière d'enquête. *« Aujourd'hui, certains garagistes peuvent consulter des fichiers qui ne nous sont pas accessibles et, lorsque nous découvrons des dépôts sauvages de déchets que nous pouvons associer à l'adresse d'une société ou d'un particulier, il nous est juridiquement impossible d'aller toquer à sa porte. »* Des limites qui, selon lui, expliquent en partie le *« manque d'attractivité et de fidélisation au sein de la profession, sans compter un statut qui doit impérativement être amélioré et une uniformisation des doctrines d'emploi »*.

### **« Esprit de proximité »**

Mi-mars, à l'occasion d'une réunion de la mission d'information de la commission des lois du Sénat sur les polices municipales, le projet de la mise en place d'officiers de police judiciaire au sein des polices municipales ne semble pas, toutefois, avoir recueilli beaucoup de suffrages. Mais la piste de compétences en matière de délivrance d'amendes forfaitaires délictuelles ou un accès plus étendu aux fichiers de police ont été évoqués.

Pour Cédric Michel, président du Syndicat de défense des policiers municipaux, les « *points à améliorer* » tiennent avant tout de problèmes techniques, par exemple la difficulté de consulter certains fichiers comme celui des cartes grises. « *Certains garagistes ont davantage de pouvoirs que nous en la matière* », plaisante cet ancien pilier de rugby, favorable à l'armement létal des policiers municipaux « *parce que si on fait le choix de lutter vraiment contre l'insécurité, il faut aller jusqu'au bout et ne pas envoyer au charbon des agents démunis* ».

Pour autant, le responsable syndical s'insurge aussi contre « *les discours de plus en plus offensifs, souvent de la part de jeunes agents qui prennent leur service comme s'ils allaient à la guerre* ». A ses yeux, la police municipale doit savoir intervenir avec fermeté s'il le faut mais, aussi, « *garder un esprit de proximité et un sens de l'humain qui sont au centre de son action* ».

## Le Monde

### En patrouille avec la « brigade de tranquillité urbaine » de Brest, seule métropole française sans police municipale

Vingt agents assurent rondes et interventions pour « éteindre les conflits à la naissance ». Une stratégie assumée par le maire socialiste de la ville, François Cuillandre, qui dénonce le « désengagement de l'Etat ».

Par [Antoine Albertini](#) (Brest (Finistère), envoyé spécial)

Publié le 18 avril 2025 à 09h30, modifié le 18 avril 2025 à 13h01



Le maire de Brest (Finistère), François Cuillandre, dans sa commune, le 11 février 2022.  
LUDOVIC MARIN / AFP

Place Guérin, à Brest. L'endroit n'a pas bonne réputation, les riverains se plaignent fréquemment des nuisances occasionnées par des groupes d'individus éméchés ou drogués, à deux pas d'une école et d'une médiathèque. Lorsque les agents municipaux en uniforme y paraissent cet après-midi de la fin mars, un petit attroupement se forme autour d'eux. « Ici, ça tourne à la kétamine, à l'alcool, ça peut vite partir », prévient Charles (il a souhaité rester anonyme), l'un des agents, en arrivant sur place. Un grand échelas s'avance, très remonté depuis qu'un de ses cousins a été interpellé quelques jours plus tôt par la police ; assis sur un banc, un barbu torse nu écluse une bière, indifférent au « copain » en train de somnoler à ses côtés. L'alcool, ce fléau local, fait tanguer d'autres silhouettes en arrière-plan.

En quelques minutes de dialogue, face à cette poignée de femmes et d'hommes aux visages marqués dont ils connaissent par cœur la généalogie, les amitiés vite brisées pour une dette de drogue ou une rivalité amoureuse, les agents municipaux parviennent à apaiser les tensions. Et reprennent leur chemin.

Avec leur uniforme sombre et leurs émetteurs radio, on pourrait les confondre avec des policiers municipaux, mais Charles et son équipe appartiennent à la brigade de tranquillité urbaine. Avec ses 140 000 habitants, Brest est la seule agglomération française de plus de 100 000 habitants à ne pas avoir de police municipale.

**« Nous sommes bien identifiés »**

Ces 20 fonctionnaires municipaux sillonnent la ville à raison de 15 à 30 kilomètres par jour en moyenne, toujours à pied. Au-delà des obligations légales (extrait de casier judiciaire

vierge, notamment), le seul prérequis pour intégrer la brigade consiste à être « *très en forme physiquement* », expose Gaël Quenehervé, un ancien travailleur social devenu patron de la petite équipe, capable, par ses relais, de dénicher des places en hébergement social pour les gens abîmés que croisent les patrouilles. « Ses » agents viennent du secteur de la sécurité privée, sont parfois réservistes dans la police ou la gendarmerie, comptent parmi eux une pompier volontaire, une ancienne gardienne de la paix, un ex-militaire.

Bon nombre d'entre eux sont des pratiquants aguerris de sports de contact, des compétences entretenues par deux heures de sport obligatoires par semaine. Chaque jour, grâce à leurs tournées, ils assurent la visibilité de l'action municipale en matière de sécurité et font aussi remonter de précieuses informations collectées sur le terrain. Pas question pour autant d'intervenir dans les quartiers difficiles, à commencer par celui de Pontanézen, où ils ont été caillassés en décembre 2023, probablement pour avoir dérangé l'un des 17 points de deal répertoriés à Brest. « *On n'est pas là pour ça, mais pour éteindre les conflits à la naissance* », explique Charles. Et faire appel à la police nationale en cas de nécessité, toujours en composant le numéro d'urgence 17, « *parce que tout y est enregistré* ».

En 2023, ils avaient effectué trois « *appréhensions* » – juridiquement, ce ne sont pas des interpellations –, ils en comptent 23 pour les trois premiers mois de 2025. « *Un bon signe*, estime Charles. *Ça veut dire que nous sommes bien identifiés par les commerçants et les habitants.* »

### **La sécurité, un sujet de campagne**

Leur seul moyen de contrainte consiste dans une paire de menottes, parfois indispensable pour immobiliser les individus récalcitrants avant leur prise en charge par les effectifs de la police nationale – qui n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*. A Brest, cette absence d'armement et de « *vraie* » police municipale anime chaque débat consacré à la sécurité. Le 14 mars, au cours d'une session du conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance, Bernadette Malgorn, conseillère municipale d'opposition (Brest, c'est vous), a de nouveau appelé à créer une « *véritable police municipale armée* » dotée d'au moins une centaine d'agents et couplée à un réseau de vidéosurveillance. « *Brest, qui en a largement les moyens, ne le fait pas* », a-t-elle dénoncé.

« *La tranquillité et la sécurité publiques sont d'abord des missions régaliennes de l'Etat* », balaie François Cuillandre, maire socialiste de la ville depuis 2001. Or, aime à rappeler cet ancien professeur des universités spécialiste des finances publiques, « *sous Sarkozy, la révision générale des politiques publiques a amputé le commissariat de Brest de 100 fonctionnaires sur 400* ». Lorsque les annonces de suppressions de postes sont tombées, un local flambant neuf allait être inauguré à la mairie annexe du quartier difficile de Pontanézen pour y installer un poste de police. Il a été réaffecté aux services municipaux.

« *Les services publics locaux n'ont jamais déserté les quartiers les plus difficiles*, dit le maire, *à la différence de l'Etat, qui se désengage tout en considérant les collectivités locales comme des sous-traitants des politiques qu'il décide.* » Ce qui n'empêche pas la collectivité de verser au pot de la sécurité : en 2023, elle a intégralement financé les nouveaux locaux de la brigade cynophile de la police nationale, pour un montant de 825 000 euros.

M. Cuillandre, qui se méfie de « *certaines maires se complaisant dans le rôle de shérifs* », dénonce le glissement de responsabilités qui accompagne, selon lui, la montée en puissance des polices municipales : « *Lorsqu'un problème survient, on ne dit plus "Que fait l'Etat ?", mais "Que fait le maire ?"* » A un an des élections municipales, alors que la question sécuritaire prend de plus en plus d'ampleur dans le débat public, l'édile le sait pourtant : « *On va rentrer en campagne électorale, ça va être un sujet majeur.* » Mais, ajoute-t-il, « *avec des finances contraintes, [il] préfère payer des assistants scolaires ou des opérateurs sportifs dans les quartiers* ».